

SICAV L'EPARGNANT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 436.301.026, un actif net de D : 435.987.104 et un bénéfice de la période de D : 4.082.538.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1.La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2.Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3.A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4.Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « STB » représentent à la date d'arrêté de la situation, 23,98% de l'actif net de la société, dépassant ainsi le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	276 024 691	219 507 317	256 277 002
Obligations et valeurs assimilées		261 166 918	213 296 714	246 761 658
Titres OPC		14 857 773	6 210 603	9 515 344
Placements monétaires et disponibilités		159 290 341	154 637 220	128 525 896
Placements monétaires	5	159 280 452	154 532 743	77 667 054
Disponibilités		9 889	104 477	50 858 842
Créances d'exploitation	9	985 994	87 920	689 343
TOTAL ACTIF		436 301 026	374 232 457	385 492 240
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	313 922	275 234	313 166
Autres créditeurs divers		-	36 235	36 235
TOTAL PASSIF		313 922	311 469	349 401
ACTIF NET				
Capital	11	426 615 517	365 888 011	369 345 874
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		4 893	3 086	3 881

Sommes distribuables de l'exercice en cours		9 366 694	8 029 891	15 793 085		
ACTIF NET		435 987 104	373 920 987	385 142 840		
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		436 301 026	374 232 457	385 492 240		
ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en dinars)						
	Note	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Période du 01/01 au 31/12/2008	Année 2008
Revenus du portefeuille-titres	6	3 948 237	7 269 996	3 153 785	6 005 156	11 898 721
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 407 099	6 694 202	2 898 971	5 750 342	11 643 907
Revenus des titres OPC		541 138	575 794	254 814	254 814	254 814
Revenus des placements monétaires	7	1 320 799	2 666 081	1 191 745	2 071 965	5 211 762
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 269 036	9 936 077	4 345 530	8 077 121	17 110 483
Charges de gestion des placements	10	(637 296)	(1 232 713)	(513 408)	(976 900)	(2 132 108)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 631 740	8 703 364	3 832 122	7 100 221	14 978 375
Autres produits		3 295	6 360	41 144	74 234	141 593
Autres charges		-	-	(136 829)	(282 384)	(505 677)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 635 035	8 709 724	3 736 437	6 892 071	14 614 290
Régularisation du résultat d'exploitation		497 238	656 970	1 122 669	1 137 820	1 178 795
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		5 132 273	9 366 694	4 859 106	8 029 891	15 793 085
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(497 238)	(656 970)	(1 122 669)	(1 137 820)	(1 178 795)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(552 497)	(430 769)	(191 595)	(136 834)	8 094
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	203 890	4	(873)	(1 073)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 082 538	8 482 845	3 544 846	6 754 364	14 621 312
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET (Montants exprimés en dinars)						
		Période du 1/04 au 30/06/2009	Période du 1/01 au 30/06/2009	Période du 1/04 au 30/06/2008	Période du 1/01 au 30/06/2008	Année 2008
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		4 082 538	8 482 845	3 544 846	6 754 364	14 621 312
Résultat d'exploitation		4 635 035	8 709 724	3 736 437	6 892 071	14 614 290
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres			(552 497)	(430 769)	(191 595)	(136 834)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	203 890	4	(873)	(1 073)
						(12 189 488)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		(17 188 552)	(17 188 552)	(12 189 488)	(12 189 488)	488
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		28 454 689	59 549 971	68 773 116	82 480 579	85 835 476
Souscriptions						410 295
- Capital		108 595 163	225 293 526	121 894 100	194 595 500	100
- Régularisation des sommes non distribuables		3 557	23 853	(1 260 374)	(1 998 307)	(4 246)
- Régularisation des sommes distribuables		3 894 947	9 524 565	(1 091 943)	2 367 801	319
Rachats						9 750 371
- Capital		(80 762 289)	(167 799 926)	(52 969 000)	(112 405 000)	(324 754)
- Régularisation des sommes non distribuables		(6 865)	(20 931)	547 624	1 150 142	500
- Régularisation des sommes distribuables		(3 269 824)	(7 471 116)	1 652 709	(1 229 557)	(8 571)
VARIATION DE L'ACTIF NET		15 348 675	50 844 264	60 128 474	77 045 455	88 267 301
ACTIF NET						296 875
En début de période		420 638 429	385 142 840	313 792 513	296 875 532	532
En fin de période		435 987 104	435 987 104	373 920 987	373 920 987	385 142
NOMBRE D' ACTIONS						840
En début de période		4 031 424	3 731 742	3 008 990	2 876 336	2 876 336
En fin de période		4 312 638	4 312 638	3 698 241	3 698 241	3 731 742
VALEUR LIQUIDATIVE		101,095	101,095	101,108	101,108	103,207
TAUX DE RENDEMENT		0,95%	2,05%	1,02%	2,07%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 1.630.000 d'obligations émises par la société Héra d'Eléctroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus depuis le 30/09/2004.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 30 Juin 2009 pour une valeur nulle.

3.7- Changement de méthodes de présentation

3.7.1 Par rapport au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2008, les états financiers au 30 juin 2009 traduisent au bilan, les changements de méthodes de présentation suivants :

- Avant le premier janvier 2009, les commissions de placement perçues d'avance sur les billets de trésorerie figuraient parmi les autres passifs. Au 30 juin 2009 ces commissions sont présentées en déduction du coût des billets de trésorerie concernés.
- Antérieurement au 1^{er} janvier 2009, les sommes à l'encaissement, figuraient au niveau des disponibilités. Ces montants sont désormais présentés, au 30 juin 2009, parmi les « créances d'exploitation ».
- Au 31 décembre 2008, les retenues à la source relatives aux intérêts précomptés sur les BTA, figuraient parmi les créances d'exploitation. A compter du 1^{er} janvier 2009, ces retenues à la source affectent l'encours des BTA concernés.

3.7.2 Par rapport au 31 décembre 2008, les états financiers au 30 juin 2009 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de méthodes de présentation suivants :

- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2008, les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées étaient présentées au niveau des postes « autres charges » et « autres produits » et figurent, par conséquent au bilan, parmi les sommes distribuables de la période.

Cette méthode de présentation a été abandonnée afin de se conformer aux préconisations de la norme comptable n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Ainsi et, à compter du 1^{er} janvier 2009 les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées sont portées directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elles apparaissent également comme composantes du résultat net de la période (Voir note 3.2).

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2009 à D : 276.024.691 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		259 125 029	261 166 918	59,90%
Obligation de sociétés		52 231 431	51 489 933	11,81%
AFRICA 2003 TR A	4 500	180 000	188 492	0,04%
AFRICA 2003 TR B	3 000	120 000	125 661	0,03%
AIL 2005	8 300	332 000	347 088	0,08%
AIL 2007	10 000	800 000	823 507	0,19%
AIL 2008	10 000	1 000 000	1 038 893	0,24%
AIL 2009-1	7 000	700 000	712 665	0,16%
AMEN BANK 2006	10 000	800 000	815 639	0,19%
AMENBANK A 2008	15 000	1 399 995	1 407 973	0,32%
AMENBANK B 2008	25 000	2 375 000	2 389 575	0,55%
ATB 2007/1 D	50 000	4 600 000	4 624 928	1,06%
ATB SUB2009 A2	20 000	4 000 000	4 020 194	0,92%
ATBSUB2009 B1	25 000	1 000 000	1 005 122	0,23%
ATL 2006/1	5 000	1 600 000	1 603 419	0,37%
ATL 2008	5 000	2 000 000	2 008 833	0,46%
ATL 2008	32 500	400 000	401 767	0,09%
ATL2008SUB	17 500	500 000	523 934	0,12%
BATAM2000	15 000	600 000	0	0,00%
BATAM2001	10 000	1 000 000	0	0,00%
BATAM98	3 000	30 000	0	0,00%
BH 2007	950 000	5 000 000	5 136 322	1,18%
BIAT2002	50 000	300 000	307 871	0,07%
BNA 2009 SUB	70 000	2 800 000	2 827 837	0,65%
BTKD 2006	15 000	2 100 000	2 155 808	0,49%
CEREALES2001	28 000	600 000	634 448	0,15%
CIL 2004/1	35 000	1 200 000	1 250 262	0,29%
CIL 2004/2	2 000	300 000	304 189	0,07%
CIL 2008 SUB	20 000	1 000 000	1 026 378	0,24%
CIL 2008/1	15 000	1 000 000	1 043 452	0,24%
CIL 2009/1 F	10 000	800 000	800 000	0,18%
CIL2009/1 V	10 000	1 200 000	1 200 000	0,28%
CIL2002/2	10 000	200 000	209 436	0,05%
DJERBAAG2000	10 000	125 000	126 745	0,03%
EL MOURADI 2002	8 000	160 000	168 022	0,04%
GL 2004-1	10 000	200 000	205 371	0,05%
HL 2008/1	10 000	800 000	805 928	0,18%
HOURIA2000	50 000	1 250 000	1 255 800	0,29%
MEUBLATEX	10 000	200 000	209 634	0,05%
MOURADI 2005	5 000	400 000	400 399	0,09%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	202 308	0,05%
SELIMA CLUB 2002	1 500	30 000	30 059	0,01%
SEPCM2002	5 000	71 436	72 506	0,02%
SIHM 2008 A	3 000	300 000	312 246	0,07%
SIHM 2008 C	5 000	500 000	520 410	0,12%
SIHM 2008 D	2 000	200 000	208 164	0,05%
SKANES BEACH 03	4 500	180 000	180 572	0,04%
STB 2008/2	50 000	5 000 000	5 094 028	1,17%
STM 2007 B	10 000	1 000 000	1 040 175	0,24%
STM 2007 C	4 000	400 000	416 070	0,10%
TL 2007-2	4 000	320 000	326 975	0,07%
TUN LEASE 2005-1	10 000	400 000	415 036	0,10%

UTL 2004	3 000	558 000	565 792	0,13%
Bons du trésor assimilables		206 893 598	209 676 985	48,09%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	42 176 615	9,67%
BTA 05/2022	33 903	34 806 418	35 081 724	8,05%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	17 288 268	3,97%
BTA 03/2019	6 000	6 266 800	6 346 396	1,46%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	27 082 717	6,21%
BTA 04/2010	2 000	2 076 440	2 037 349	0,47%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	52 466 528	12,03%
BTA 03/2012	16 500	16 526 318	16 770 531	3,85%
BTA 03/2016	4 000	4 151 000	4 206 118	0,96%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 220 739	1,43%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		15 062 817	14 857 773	3,41%
Titres des OPCVM		12 189 965	11 971 030	2,75%
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	459 270	0,11%
GO SICAV	20 000	2 083 386	2 026 160	0,46%
INTER OBLIGATIONS SICAV	9 500	1 003 913	989 359	0,23%
SANADET SICAV	44 993	4 870 140	4 780 461	1,10%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	36 260	3 765 291	3 715 780	0,85%
Fonds commun de créances		2 872 852	2 886 743	0,66%
FCC CREDIMO 1	5 000	1 982 290	1 991 875	0,46%
FCC CREDIMO 2	1 500	890 562	894 868	0,21%
TOTAL		274 187 846	276 024 691	63,31%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2009 à D : 159.280.452, se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% actif net
Billets de trésorerie avalisés	-	-	5 091 367	5 178 359	1,19%
BT AIL du 10/01/05 à 6,5%	pour 1820 jours	BTKD	200 533	244 890	0,06%
BT HL du 11/05/09 à 5,5%	pour 180 jours	BFT	1 466 979	1 476 152	0,34%
BT HL du 10/03/09 à 5,5%	pour 180 jours	BEST BANK	1 955 972	1 983 367	0,45%
BT HL du 21/05/2009 à 5,5%	pour 180 jours	BFT	978 589	983 347	0,23%
BT HL du 08/06/2009 à 5,5%	pour 180 jours	BFT	489 294	490 603	0,11%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	-	-	1 956 462	1 966 086	0,45%
BT TL du 19/05/2009 à 5,3%	pour 190 jours	-	1 956 462	1 966 086	0,45%
Bon du trésor à court terme			3 693 494	3 784 396	0,87%
BTC au 27/10/09 acquis le 29/10/2008			951 090	977 065	0,22%
BTC au 27/10/09 acquis le 24/10/2008			2 328 602	2 393 495	0,55%
BTC au 27/10/2009 acquis le 30/06/2009			413 802	413 836	0,09%
Comptes à terme STB	-	-	34 000 000	34 292 010	7,87%
Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)	-	-	12 000 000	12 285 633	2,82%

Placement au 21/09/2009 (au taux de 3,73%)			5 000 000	5 002 453	1,15%
Placement au 22/09/2009 (au taux de 3,73%)			4 000 000	4 001 635	0,92%
Placement au 23/09/2009 (au taux de 3,73%)			5 000 000	5 001 635	1,15%
Placement au 26/09/2009 (au taux de 3,73%)			8 000 000	8 000 654	1,84%
<u>Bon de caisse TQB</u>			14 000 000	14 617 459	3,35%
Bon de caisse au 03/09/2010 (au taux de 5,94%)			7 000 000	7 285 516	1,67%
Bon de caisse au 06/07/2010 (au taux de 4,56%)*			7 000 000	7 331 943	1,68%
<u>Certificats de dépôt</u>			98 413 102	99 442 142	22,81%
Certificat de dépôt STB au 06/07/2010 (au taux de 5,72%)			20 000 000	20 986 381	4,81%
Certificat de dépôt STB au 01/07/2009 (au taux de 3,73%)			8 985 111	8 999 256	2,06%
Certificat de dépôt STB au 07/07/2009 (au taux de 3,73%)			5 490 901	5 496 815	1,26%
Certificat de dépôt STB au 08/07/2009 (au taux de 3,73%)			1 996 691	1 998 676	0,46%
Certificat de dépôt STB au 02/07/2009 (au taux de 3,73%)			8 992 548	8 998 510	2,06%
Certificat de dépôt STB au 03/07/2009 (au taux de 3,73%)			9 991 720	9 997 516	2,29%
Certificat de dépôt STB au 14/07/2009 (au taux de 3,73%)			5 490 901	5 493 631	1,26%
Certificat de dépôt STB au 15/07/2009 (au taux de 3,73%)			4 492 555	4 494 417	1,03%
Certificat de dépôt STB au 06/07/2009 (au taux de 3,73%)			4 995 860	4 997 516	1,15%
Certificat de dépôt STB au 07/07/2009 (au taux de 3,73%)			4 995 860	4 997 102	1,15%
Certificat de dépôt STB au 09/07/2009 (au taux de 3,73%)			16 486 337	16 487 704	3,78%
Certificat de dépôt STB au 10/07/2009 (au taux de 3,73%)			6 494 618	6 494 618	1,49%
TOTAL			157 154 425	159 280 452	36,53%

* Suite à l'accord conclu avec la TQB le taux de ce bon de caisse a été ramené, à compter du 20 avril 2009, de 6,1% à 4,56% .

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2009 à D : 3.948.237 , se détaillant ainsi :

<u>Revenus des obligations</u>	<u>709 624</u>
- Intérêts	709 624
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>2 697 475</u>
- Intérêts des BTA	2 697 475
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	<u>541 138</u>
- Dividendes des OPCVM	512 290
- intérêts des parts des FCC	28 848
TOTAL	3 948 237

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2009 à D : 1.320.799, se détaillant ainsi :

Intérêts des billets de trésorerie	94 378
Intérêts des comptes à terme	174 557

Intérêts des BTCT	34 024
Intérêts des Bon de caisse	153 185
Intérêts des certificats de dépôts	864 655
TOTAL	1 320 799

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2009 à D : 313.922, contre D : 275.234 au 30/06/2008 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Gestionnaire	159 259	141 199
Dépositaire	48 447	48 465
Commission de distribution	106 216	85 570
Total	<u>313 922</u>	<u>275 234</u>

Note 9 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2009 à D : 985.994, contre D : 87.920 au 30/06/2008 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Sommes à l'encaissement	(a)	527 202	-
Frais bancaires à récupérer		453 472	28 177
Retenue à la source sur BTA	(b)	-	59 743
Intérêts intercalaires sur emprunts		1 254	-
Autres		4 066	-
Total		<u>985 994</u>	<u>87 920</u>

(a) : Présentées parmi les disponibilités au 30/06/2008.

(b) : Affectent l'encours des BTA au 30 Juin 2009.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2009 à D : 637.296, contre D : 513.408 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2008 et se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Rémunération du gestionnaire	477 970	385 055
Rémunération du dépositaire	53 109	42 785
Commission de distribution	106 217	85 568
Total	<u>637 296</u>	<u>513 408</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	369 345 874
Nombre de titres	3 731 742
Nombre d'actionnaires	4 044

Souscriptions réalisées

Montant	225 293 526
Nombre de titres émis	2 276 290
Nombre d'actionnaires nouveaux	612

Rachats effectués

Montant	(167 799 926)
Nombre de titres rachetés	(1 695 394)
Nombre d'actionnaires sortants	(410)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(430 769)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	203 890
Régularisation des sommes non distribuables	2 922

Capital au 30-06-2009

Montant	426 615 517
Nombre de titres	4 312 638
Nombre d'actionnaires	4 246